FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Paris, le 17 octobre 2024

21EME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
De la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby

CONVOCATION

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une Assemblée Générale Ordinaire « Elective » de la **LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY** se tiendra le **Samedi 2 Novembre 2024 à 12 heures** au siège de la LIFR – 9, rue Omer Talon 75011 PARIS et par visioconférence.

POUVOIRS

Par défaut, le pouvoir de l'association est attribué à son Président.

Celui-ci pourra néanmoins choisir, en cas d'empêchement, de le confier à l'un quelconque des membres de son association et cela se fera de manière dématérialisée via le site de recueil des pouvoirs de la société VOXALY **du lundi 21 octobre 2024 à 9 heures au jeudi 24 octobre 2024 à 12 heures**.

VOTE

Le site de vote **ouvrira le jeudi 31 octobre 2024 à 9 H 00 et fermera le samedi 2 novembre 2024 à 12 H 00**.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la 21ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Présentation du tableau des pouvoirs par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
3. Proclamation des résultats de l'élection du Comité Directeur de la LIFR par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
4. Clôture de la 21ème Assemblée Générale par le Président-élu de la LIFR

Le Président



Thierry ALLIESSE